

Les étapes du Front national (1972-2011)

Pascal DELWIT

En octobre 2012, le Front national (FN) fêtera son quarantième anniversaire. Si le FN a commencé à marquer les imaginations par sa progression électorale et politique dans la deuxième moitié des années quatre-vingt et dans les années quatre-vingt-dix, l'organisation frontiste a vu le jour bien avant, puisqu'elle est officiellement fondée le 5 octobre 1972, à l'initiative de l'organisation Ordre nouveau. Comment caractériser et jaloner cette histoire quarantenaire du Front national ? Sous l'angle de ses performances politiques, électorales et organisationnelles, quatre temps nous semblent pouvoir être isolés.

Le premier est communément qualifié de « traversée du désert ». Cette phase s'étend de la création du parti au 4 septembre 1983, moment où le FN réussit sa première percée politique, symbolique et médiatique lors d'une élection municipale partielle à Dreux. Il décroche 16,72% et intègre pour le deuxième tour la liste RPR-UDF conduite par Jean Hieaux, qui l'emporte aisément (55,33%). La deuxième phase est l'étape de l'enracinement national et local, de la consolidation électorale et politique jusqu'à la scission mégrete en décembre 1998. Le troisième temps est caractérisé par un fort affaiblissement du Front national, en dépit de la présence de Jean-Marie Le Pen au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2002. Son influence électorale et politique est sensiblement amoindrie dans les années 2000. Enfin, l'élection à la succession de Jean-Marie Le Pen, en janvier 2011, présente une rupture, à bien des points de vue, exceptionnelle et a été suivie d'un scrutin cantonal marqué par un renouvellement de bonnes performances du Front national.

L'établissement d'une organisation d'extrême droite pérenne en France

La droite radicale ou l'extrême droite ont des racines importantes dans l'histoire et la pensée politiques française. Néanmoins, l'*opprobre de Vichy* et une

fragmentation permanente ont longtemps rendu l'extrême droite française peu visible politiquement et sans influence de la libération au début des années quatre-vingt. Deux moments démentent néanmoins partiellement cette perspective : la percée poujadiste aux élections législatives de 1956 et la candidature de Tixier-Vignancour aux élections présidentielles de 1965, les premières tenues au suffrage universel sous la v^e République.

Le mouvement poujadiste est une naissance spontanée à partir d'une révolte d'une trentaine d'artisans et de commerçants de Saint-Céré contre des contrôleurs fiscaux ¹. Ce faisant, ils lancent un mouvement qui débouche sur la création de l'Union de défense de la création des artisans et commerçants (UDCA) contre une fiscalité jugée excessive. L'UDCA se développe au milieu des années cinquante et investit même le champ électoral avec la présentation de listes de l'Union et fraternité française (UFF) au scrutin législatif de janvier 1956 sous le slogan « Sortez les sortants ! ». Dans le cadre du système électoral proportionnel en vigueur sous la iv^e République, les 11,6% décrochés par les listes poujadistes leur permettent d'enlever cinquante-deux députés à l'Assemblée nationale. Nous l'avons noté, le mouvement poujadiste est d'abord fixé sur les problèmes fiscaux et la détresse d'une partie du monde rural et de la boutique. Mais ses propos radicaux sur le *défaitisme* dans les colonies ou les origines juives de Pierre Mendès France font écho à une rhétorique classique d'extrême droite. Pierre Poujade lui-même n'y échappe pas, déclarant par exemple à l'endroit de Mendès France : « Si vous aviez une goutte de sang gaulois dans les veines, vous n'auriez jamais osé, vous représentant de notre France, producteur mondial de vins et de champagne, vous faire servir un verre de lait dans une réception internationale ! C'est une gifle, Monsieur Mendès, que tout Français a reçue ce jour-là, même s'il n'est pas un ivrogne » ². Poussée dure, violente parfois, qui a trouvé un espace électoral en 1956, le *poujadisme* ne s'installe pas pour autant dans le système politique et se désintègre après l'établissement de la v^e République.

Jean-Louis Tixier-Vignancour est connu dans l'extrême droite française. Elu député à deux reprises, une première fois en 1936 puis en 1956 au nom du Rassemblement national, Tixier-Vignancour est surtout réputé pour avoir été l'avocat du général Raoul Salan, l'un des participants du putsch des généraux en 1961 et chef de l'OAS. Dans la campagne des élections présidentielles du 5 décembre 1965, Tixier-Vignancour fait en quelque sorte office de « porte-parole des nostalgiques de l'Algérie française » ³ mais ne décroche qu'un petit score d'estime – 5,2% –, qui ne permet pas à l'extrême droite française de se cristalliser autour de cette performance. Les groupes d'extrême droite font plutôt dans l'activisme extra-institutionnel et disputent la rue à l'extrême gauche, à l'image de la principale organisation, Occident.

C'est sa dissolution par le ministre de l'Intérieur, le 31 octobre 1968, qui contribue à une bifurcation dans l'extrême droite française. Ordre nouveau est établi

¹ J.-P. RIOUX, « Des clandestins aux activistes (1945-1965) », in M. WINOCK (éd.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, 1994, p. 222.

² J. TOUCHARD, « Bibliographie et chronologie du poujadisme », *Revue française de science politique*, 1, 1956/6, p. 33.

³ P. PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997, p. 19.

avec des ambitions nouvelles. Décidant de tourner le dos aux actions violentes et à la contestation de la rue à l'extrême gauche, à tout le moins comme démarche dominante, Ordre nouveau veut investir le terrain politique et rassembler les forces de la droite extrême. A l'horizon des élections législatives de 1973, il crée une structure *ad hoc*, le Front national.

Le Front national est fondé le 5 octobre 1972. L'objectif premier est cette fois de prospérer ou d'influencer le débat sur le terrain électoral et politique. Pour l'atteindre, Jean-Marie Le Pen est choisi pour président. Deux raisons semblent avoir présidé à ce choix. La première est son éloignement relatif des différentes « chapelles » qui sont à l'origine du FN. Sous cet angle, il peut s'imposer comme un plus petit commun dénominateur politico-idéologique. En même temps, et c'est la deuxième raison, Jean-Marie Le Pen n'est vraiment pas un novice en politique. Véritable baroudeur, il a été volontaire dans les guerres d'Indochine et d'Algérie. Il s'est surtout fait connaître dans le champ politique comme député poujadiste en 1956 mais il quitte le groupe en 1957. Le Pen est un orateur et un débatteur tenace à l'Assemblée nationale jusqu'à sa non-réélection en 1962. Il gère alors une société d'édition, la Société d'études et de communication publiques, la SERP, qui diffuse, entre autres, de la prose écrite et audiovisuelle d'extrême droite, avant de revenir à ses amours politiques en dirigeant la campagne présidentielle de 1965 de Tixier-Vignancour. Sont ainsi rassemblées dans une seule organisation les deux grandes sensibilités de l'extrême droite, les nationaux et les nationalistes. Les premiers incarnent une extrême droite, « issue de la tradition française de la grandeur de la nation » ; les seconds sont historiquement plus inscrits dans une dynamique d'activisme extra-institutionnel ⁴.

Le Front national va aux élections législatives de 1973 sous le mot d'ordre « Défendre les Français ! ». Mais dans une élection polarisée entre droite parlementaire et opposition socialiste et communiste rassemblée derrière le programme commun, il n'a pas vraiment voix au chapitre. Il ne parvient à présenter que quatre-vingt-seize candidats et décroche un résultat confidentiel : 0,44%. Néanmoins ramené aux circonscriptions où le FN se présente, le résultat est de 2,26%. Aux yeux de Le Pen, qui appelle à « barrer la route » aux communistes « à tout prix », « ces élections ont été (...) extrêmement encourageantes » ⁵. Mais toutes les composantes du Front national ne partagent pas cet avis positif. Plusieurs des promoteurs du projet sont très déçus et mettent en cause la survie du FN. Dès avril 1973, Ordre nouveau annonce vouloir sortir du FN et relancer l'activisme extra-institutionnel. Cette perspective fragilise le tout jeune FN et son président. Mais un événement modifie la donne. Le 21 juin 1973, militants des Jeunes communistes révolutionnaires et d'Ordre nouveau s'affrontent très durement à l'occasion d'un meeting à la salle de la Mutualité à Paris. Le 23, le ministre de l'Intérieur Raymond Marcellin dissout les deux organisations. Ordre nouveau a vécu. Une partie des opposants à Le Pen quittent le Front national et, après avoir vainement tenté de récupérer le label « Front national », fondent un parti concurrent, le parti des forces nouvelles (PFN).

⁴ E. LECCEUR, *Un néo-populisme à la française. Trente ans de Front national*, Paris, La Découverte, 2003, p. 33-34.

⁵ *Le Monde*, 6 mars 1973.

L'élection présidentielle qui intervient suite au décès de Georges Pompidou n'est guère plus enthousiasmante. Là encore, il est très difficile d'exister dans une compétition serrée entre le candidat de la gauche, François Mitterrand, et les deux candidats de la droite parlementaire, Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chaban-Delmas. Jean-Marie Le Pen ne décroche que 0,75% des suffrages (0,76% en France métropolitaine). Cette nouvelle contre-performance aurait pu avoir raison de la pérennité du Front national, désormais confronté à la concurrence du parti des forces nouvelles. Il n'en sera pourtant rien. Jean-Marie Le Pen amorce une double dynamique dans cette période d'insignifiance politique et électorale : la construction progressive d'une organisation digne de ce nom et la stimulation du ralliement de différentes composantes de la mouvance de l'extrême droite française.

La structuration sera complexe. Le Front national ne compte que quelques centaines de membres au milieu des années soixante-dix et les ralliements ne s'opèrent qu'au compte-goutte. De plus, le FN n'a pas véritablement de moyens, contrairement à son président. Le FN bénéficie néanmoins de l'apport d'un certain nombre de personnalités nostalgiques de l'Algérie française, qui n'ont jamais digéré les accords d'Evian. Et cette thématique est importante. François Duprat, important cadre frontiste jusqu'à son décès en 1978 lors d'un attentat, l'énonça clairement : « La liquidation de l'Empire colonial français donnait à l'opposition nationale les forces qui lui avaient manqué depuis 1945. Lavée de la lourde hypothèque de Vichy et de la collaboration, elle pouvait de nouveau faire appel au nationalisme, voire au plus simple patriotisme des Français »⁶.

Le parti essaie de s'armer au plan organisationnel et doctrinal. Ainsi, cinq commissions thématiques sont créées début 1975 : Défense nationale, Famille, Institutions-Elections, Jeunesse-Education et Questions économiques et sociales. Dans le même temps, le périodique *National* accroît sa diffusion⁷. Mais c'est surtout à l'élargissement de sa *surface* que Le Pen œuvre. En la matière, deux ouvertures sont réalisées à la fin des années soixante-dix. La première est opérée vers les milieux catholiques les plus traditionnalistes et intégristes, dont l'action la plus marquante est l'occupation de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet par des prêtres proches de la fraternité Saint-Pie x de M^{sr} Marcel Lefebvre⁸. Le mouvement Chrétiens-Solidarité, dont la figure de proue est Bernard Antony (Romain Marie), est l'acteur crucial. Ce courant et son journal *Présent* apportent leur appui à Jean-Marie Le Pen et au Front national, en dépit de leur profond ancrage providentialiste et de leur hostilité concomitante à la démocratie parlementaire. De manière significative, Jean-Marie Le Pen est présent à la première « journée d'amitié française », lancée par le Centre Charlier, dirigé par Bernard Antony, qui est un moment de grand rassemblement

⁶ J.-P. RIOUX, « Des clandestins aux activistes (1945-1965) », *op. cit.*, p. 232.

⁷ Camus évoque une diffusion à 10 000 exemplaires en 1975. J.-Y. CAMUS, « Origine et formation du Front national (1972-1981) », in N. MAYER, P. PERRINEAU (éd.), *Le Front national à découvert*, Paris Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 27.

⁸ J.-Y. CAMUS, *Le Front national. Histoire et analyses*, Paris, Editions Olivier Laurens, 1996, p. 46.

du courant catholique intransigeant ⁹. Il obtiendra la « bénédiction » de Marcel Lefebvre lui-même : « Dans la mesure où il défend la loi de Dieu, le Décalogue qui doit en principe conduire les peuples et être à la base de toutes les sociétés, on ne peut que l'encourager et être avec lui » ¹⁰.

La deuxième ouverture l'est vers une partie du mouvement solidariste. Historiquement, le solidarisme se décline comme la volonté de rechercher une « troisième voie » entre libéralisme et socialisme, proposant une vision organiciste de l'entreprise et de la société. En France, il s'épanouit principalement à partir du Mouvement Jeune Révolution mis sur les fonts baptismaux suite à l'extinction des Comités Tixier-Vignancour. Dans les années soixante-dix, les débats dans le mouvement solidariste sur les voies politiques à emprunter sont animés. Un courant, l'Union solidariste, hostile à l'axe stratégique antisioniste promu par Jean-Gilles Mariakis, décide de rejoindre le Front national. Animé par Michel Collinet, Christian Baeckroot et Jean-Pierre Stirbois, il contribuera au développement du FN sur un plan doctrinal et organisationnel. Jean-Pierre Stirbois, en particulier, jouera un rôle clé dans l'organisation frontiste dont il devient d'ailleurs secrétaire général en 1981.

Ces apports sont importants car ils vont fournir au FN des cadres, du soutien doctrinal, de la crédibilité et de la légitimité dans certains segments de la société. Parallèlement, ils contribuent à un accroissement de l'hétérogénéité programmatique et politique du FN qui se renforcera avec la venue ultérieure de personnalités de la Nouvelle Droite. Sur le plan socio-économique, il existe plus d'une nuance entre ces diverses sensibilités. Le rapport même au régime politique n'est pas nécessairement toujours le même non plus. Comme l'a souligné Taguieff, si Jean-Marie Le Pen assume « la République », il n'en va pas de même de courants et de personnalités réactionnaires et/ou d'horizons monarchistes ¹¹. Plus généralement, le Front national se donne à voir, en termes programmatiques et doctrinaux comme une organisation coupole et fluctuante, « réductible à aucune école de pensée », cherchant à assurer son ancrage tantôt dans le passé, tantôt dans le futur et associant des « schèmes disparates, logiquement inconciliables, afin de renforcer son argumentation » ¹². Mais somme toute, l'homogénéité des positions n'est pas nécessairement une priorité du parti, et moins encore de son président à qui échoit la tâche de gérer et d'assurer les arbitrages entre courants et personnes ¹³.

⁹ J.-M. MAYEUR, « Catholicisme intransigeant, catholicisme social, démocratie chrétienne », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 27/2, 1972, p. 486.

¹⁰ J.-Y. CAMUS, « La structure du « camp national » en France : la périphérie militante et organisationnelle du Front national et du Mouvement national républicain », in P. PERRINEAU (éd.), *Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, Paris, l'Aube, 2001, p. 205.

¹¹ P.-A. TAGUIEFF, « Un programme « révolutionnaire » ? », in N. MAYER, P. PERRINEAU (éd.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 200.

¹² A. CHEBEL D'APPOLLONIA, *L'extrême droite de Maurras à Le Pen*, Bruxelles, Complexe, 1988, p. 356.

¹³ J.-Ph. ROY, « Grandir : le Front national », in A. LAURENT, B. VILLALBA (éd.), *Les petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 159.

En dépit de ces ouvertures, le Front national reste un acteur évanescents des campagnes électorales. Aux élections législatives de 1978, il présente 154 candidats et ne décroche que 0,30% (0,93% dans les circonscriptions où il se présente). Aux européennes, il est absent de la campagne et laisse ainsi le champ libre au parti des forces nouvelles, conduit par Tixier-Vignancour. Mais le PFN ne brille guère avec à peine 0,76% des suffrages. En mai 1981, Jean-Marie Le Pen n'est pas capable de rassembler les cinq cents signatures de parrainage pour déposer sa candidature à l'élection présidentielle d'avril 1981. Et aux législatives qui suivent de peu la victoire de François Mitterrand le 10 mai 1981, le Front national reste cantonné dans la confidentialité en ne présentant que soixante-six candidats et n'engrangent que 0,17% des suffrages (1,24% dans les circonscriptions où il se présente). Il passe néanmoins le cap des 2% dans quatorze circonscriptions. Bref, neuf ans après sa création, le Front national est loin d'avoir réussi son pari d'installer l'extrême droite française dans le jeu politique et électoral. Le FN est un parti fragile doctrinalement, presque inexistant électoralement et confiné dans quelques espaces : c'est alors d'abord et avant tout un parti francilien. En 1973, on recense cinquante candidats du FN en Ile-de-France sur un total de quatre-vingt-seize candidatures ; en 1978, 62 sur 154 ; en 1981, 31 sur 66. En revanche, la part de l'Ile-de-France décline dans son électorat : de 48,19% en 1973 à 36,60% en 1978 et 19,27% en 1981. Hors l'espace francilien, le FN ne se découvre avec une certaine continuité que dans les Bouches-du-Rhône, futur espace de développement important.

C'est pourtant à l'aube de sa dixième année, qu'un certain nombre d'éléments changent la donne. Il y a bien sûr la victoire de François Mitterrand et de la gauche aux élections législatives. Pour la première fois depuis l'instauration de la V^e République, les leviers du pouvoir échappent à la droite parlementaire. En parallèle se déploie la « révolution conservatrice » symbolisée par l'accession de Margaret Thatcher aux commandes de la Grande-Bretagne (1979) et de Ronald Reagan (1980) à celles des Etats-Unis. Le caractère structurel de la crise économique et sociale s'impose. L'immigration et la présence de communautés étrangères ou d'origine étrangère qui plongent dans le chômage suite à la désindustrialisation accélérée se politisent. A l'extrême droite aussi, le parti des forces nouvelles rend l'âme. Seul un noyau de personnalités maintient le parti en vie. Enfin, électoralement, de petites indications témoignent d'un changement. A l'occasion, le Front national rencontre un succès d'estime. Aux élections municipales de mars 1983, la liste FN décroche 4,2% à Clermont-Ferrand, 3,9% à Montpellier ou encore 4,1% dans le 19^e arrondissement de Paris. Mais c'est surtout le score réalisé par Jean-Marie Le Pen qui frappe. Dans le 20^e arrondissement, il réalise 11,3% et est élu conseiller municipal. Parallèlement, on relève aussi la performance d'une liste proche de la philosophie lepéniste « Roubaix aux Roubaisiens », qui décroche 9,6% des voix. C'est toutefois l'élection municipale de Dreux, réorganisée en septembre 1983, qui permet au FN de sortir de la confidentialité politique et médiatique. En mars de la même année, la liste conduite par Françoise Gaspard, maire sortant, l'avait emporté d'un cheveu au deuxième tour (50,03%). L'annulation du scrutin et sa réorganisation débouchent sur un résultat saisissant pour Jean-Pierre Stirbois qui tire la liste frontiste : 16,7%. Au deuxième tour, Stirbois obtient la fusion avec la liste RPR-UDF. Comme ont pu le montrer Bréchon

et Mitra, Dreux est exemplative des mutations socio-économiques, démographiques et politiques des années soixante-dix et quatre-vingt. L'industrialisation rapide des années soixante et soixante-dix avait conduit à l'engagement de nombreux travailleurs immigrés peu qualifiés, en particulier algériens¹⁴. Mais lorsque l'industrie périclita à la fin des années soixante-dix, la ville est confrontée au problème du chômage, du chaos urbanistique et de la cohabitation de populations diverses. C'est sur ce terrain que Jean-Pierre Stirbois travaille le terrain à partir de l'idée simple développée depuis 1978 par le FN et dont il est le promoteur : « Un million de chômeurs, c'est un million d'immigrés de trop ».

Quelques semaines après ce scrutin, le FN décroche, le 6 novembre, une performance inattendue dans une autre élection partielle à Aulnay-sous-Bois : 9,32% des voix. Enfin, le 11 décembre, Jean-Marie Le Pen obtient 12,02% dans la deuxième circonscription du Morbihan à l'occasion d'une élection législative partielle, pour partie attribuée à la prime « enfant du pays » dont il aurait bénéficié¹⁵. Plusieurs observateurs ont épinglé cette phase comme une courte séquence de trois scrutins spécifiques, tour à tour qualifiés d'« élections intermédiaires »¹⁶, d'« élections sans enjeu »¹⁷, d'élections de « second ordre »¹⁸ ou comparés aux élections à mi-mandat de la législature américaine, les *Mid-terms Elections*. Le diagnostic a néanmoins été nuancé par Dupoirier, Grunberg et Roy à l'aune de trois éléments :

1. « Les rapports de forces qui s'établissent aux élections municipales et nationales sont d'autant plus semblables que l'offre électorale municipale est plus proche de l'offre électorale nationale. Le double mouvement de bipolarisation et de partisanation, qui s'installe en 1977 au plan local, doit favoriser l'homogénéisation des comportements électoraux aux différents types de scrutin.
2. Les rapports de forces qui s'établissent lors des élections municipales s'inscrivent dans les évolutions générales, nationales et régionales, des structures électorales. (...)
3. Les évolutions des rapports de forces électoraux qui se manifestent lors des scrutins municipaux, à la fois en termes de suffrages exprimés et de changements

¹⁴ Pierre BRÉCHON, Subrata KUMAR MITRA, « The National Front in France. The emergence of an extreme right Protest Movement », *Comparative Politics*, 1992, 25/1, p. 71.

¹⁵ Attribut que rejette Le Bohec : « A la Trinité-sur-mer, il avait obtenu 27 suffrages – en 1974 – (2,75%) : l'effet « gars du pays », était déjà très faible ; il ne peut que l'être encore plus dix ans après ». J. LE BOHEC, *Sociologie du phénomène Le Pen*, Paris, La Découverte, 2005, p. 21. L'auteur oublie pourtant de mentionner qu'à la Trinité-sur-mer, Le Pen recueille une voix sur deux en la circonstance.

¹⁶ Proposé une première fois par J.-L. PARODI, « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue politique et parlementaire*, 903, 1983, p. 42-72.

¹⁷ P. IGNAZI, « Un nouvel acteur politique », in Nonna MAYER, Pascal PERRINEAU (éd.), *Le Front national à découvert*, Paris Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 66.

¹⁸ H. KITSCHOLT, A.J. MCGANN, *The Radical Right in Western Europe. A comparative analysis*, Ann Arbor, Michigan University Press, 1997, p. 100.

politiques des mairies, influent sur les résultats des élections politiques nationales et municipales ultérieures »¹⁹.

A posteriori, on peut ajouter qu'il n'est pas évident que l'extrême droite française et européenne profite nécessairement d'élections de deuxième ordre. Le scrutin qui a le plus été analysé à l'aune de cette perspective, les élections européennes, ne dévoile pas dans l'analyse électorale du FN des performances en moyenne supérieures aux scrutins de premier ordre²⁰. Peut-être plus important que la séquence électorale est le caractère *partiel* de ces trois scrutins hors du calendrier classique. Il y a à ce moment une concentration médiatique et politique sur une élection spécifique. Cela dit, nous l'avons pointé, ce n'était pas vraiment la première « percée » électorale de candidats frontistes. Jean-Pierre Stirbois avait déjà obtenu de petits scores d'estime à Dreux, notamment à l'élection législative de 1981 (2,17%). Aux élections de 1973, Le Pen avait décroché 5,22% dans la 15^e circonscription de Paris et avait encore enlevé 3,91% et 4,38% en 1978 et 1981 (respectivement dans la 5^e et la 22^e circonscription de Paris). Aux élections municipales de 1983, Jean-Marie Le Pen atteint 11,3% dans le 20^e arrondissement de Paris. Ce qui a sans doute joué est tout à la fois le caractère partiel du scrutin mais aussi toute la problématique de la fusion de liste entre les deux tours et, *in fine*, la victoire de la liste Hieaux.

L'enracinement et la consolidation du Front national

Après cette séquence d'élections partielles à la fin de l'année 1983, Jean-Marie Le Pen et le Front national entrent dans la course des « grands ». Le 13 février 1984, Jean-Marie Le Pen est l'invité de la prestigieuse émission dominicale *L'heure de vérité*, lui offrant les attributs d'une personnalité de rang national²¹. Au terme de l'émission, près de 10% des sondés se déclarent prêts à voter pour le Front national.

A cette occasion, Le Pen décline de manière manifeste la dimension populiste du Front national²², trait qu'il conservera tout au long de son histoire. Le citoyen ordinaire est présenté comme le héros ordinaire. Il s'agit de mettre fin à la corruption des élites et à un système politique bloqué par la « bande des quatre » – le RPR, l'UDF, le PS et le PCF renouvelé au fil du temps. En 2007, Jean-Marie Le Pen pourfendait « les Sarkozy, les Royal, les Bayrou, les Buffet, cartel de ministres et anciens ministres des gouvernements qui se sont succédé au pouvoir depuis trente ans »²³. Or la rhétorique sur la corruption des élites a un écho dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Au milieu des années quatre-vingt-dix, 68% des ouvriers, des « sans-

¹⁹ E. DUPOIRIER, G. GRUNBERG, B. ROY, « L'évolution électorale de la France urbaine (1971-1983) », *Revue française de science politique*, 35/1, 1985, p. 59-60.

²⁰ Voir notre contribution dans cet ouvrage sur les étapes électorales du Front national.

²¹ Ce n'est cependant pas sa première apparition dans un média audiovisuel national. Il avait été notamment déjà présent au journal télévisé de 13 heures sur TF1. J. LE BOHEC, *Sociologie du phénomène Le Pen*, *op. cit.*, p. 15.

²² B. HAGTVET, « Right wing Extremism in Europe », *Journal of Peace Research*, 31, 1994, p. 241.

²³ A. DÉZÉ, « Le Front national. Un parti « anticartel » ? », in Y. AUCANTE, A. DÉZÉ (éd.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2008, p. 384.

diplôme » et des 18-34 ans et 74% des employés estimaient être plutôt d'accord avec la proposition : « La plupart des dirigeants politiques sont corrompus »²⁴. Aux élections européennes qui suivent quelques semaines plus tard, le Front national décroche sa première grande performance à l'échelle nationale, 10,95% et dix élus. Le PCF ne le devance que d'une courte tête : 11,21%. Cette performance est d'abord le résultat d'un mouvement dans l'électorat de droite. Pour l'essentiel, le FN décroche ses résultats les plus significatifs dans des segments votant classiquement en majorité à droite : professions libérales, commerçants et artisans, cadres de petites et moyennes entreprises et même cadres supérieurs. A Paris, la percée est la plus spectaculaire à l'ouest de la capitale²⁵.

La dynamique est lancée. Alors que le FN n'avait pu présenter 65 candidats aux élections cantonales de mars 1982, on en recense 1 521 au même scrutin en mars 1985. Cette élection est importante car elle est la première à renvoyer à l'attitude du FN en acteur électoral qui compte dans un scrutin à deux tours. Sans avoir pu décrocher un accord avec l'UDF et/ou le RPR, Le Pen assume néanmoins une appartenance à la « droite » et, entre les deux tours, « demande à tous les candidats dont le maintien permettrait l'élection d'un communiste ou d'un socialiste de retirer leur candidature et de soutenir activement ceux des candidats de l'opposition qui condamneraient publiquement l'ostracisme dont nous sommes victimes »²⁶. En perspective des élections législatives de 1986, le Front national souhaite d'ailleurs se donner les atouts de la respectabilité dans le fond et dans la forme. Ainsi, le FN s'engage-t-il dans une véritable campagne d'ouverture à des personnalités historiquement non marquées par la droite extrême. Ce choix lui vaut d'ailleurs certaines critiques internes. Quelques cadres sous la houlette de Roger Palmiéri, Hugues d'Alauzier et Jean-Claude Chapuis quittent le parti et fondent, le 23 novembre 1985, le Front d'opposition nationale – FON – petit groupe qui se mue en Mouvement Travail Patrie en 1987.

Le FN bénéficie aussi à ce moment de l'arrivée d'un certain nombre de personnalités en provenance du Club de l'Horloge. Avec le GRECE, le Club de l'Horloge appartenait à la « Nouvelle Droite ». Le GRECE – Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne – avait été fondé en 1968 à l'initiative de Dominique Venner et d'Alain de Benoist dans une perspective gramscienne. Il s'agissait de contester ce qui apparaissait comme une hégémonie de la pensée intellectuelle de gauche, à la fin des années soixante et dans les années soixante-dix, et d'établir une véritable « contre-culture de droite »²⁷. Le Club de l'Horloge naît quant à lui six ans plus tard, à l'initiative d'Yvan Blot, Jean-Yves Le Gallou et Henry de Lesquen, qui est toujours

²⁴ G. LE GALL, « La tentation populiste », *L'état de l'opinion*, 1996, p. 199.

²⁵ N. MAYER, « De Passy à Barbès : deux visages du vote Le Pen à Paris », *Revue française de science politique*, 37/6, 1987, p. 897.

²⁶ P. PERRINEAU, « Les étapes d'une implantation électorale (1972-1988) », in N. MAYER, P. PERRINEAU (éd.), *Le Front national à découvert*, Paris Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 46.

²⁷ S. CRÉPON, « Du racisme biologique au différentialisme culturel. Les sources anthropologiques du GRECE », in S. CRÉPON, S. MOSBAH-NATANSON (éd.), *Les sciences sociales au prisme de l'extrême droite*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 165.

son président ²⁸. Constitué de « jeunes fonctionnaires issus des grandes écoles, universitaires, responsables du monde économique ou membres des professions libérales », cette élite souhaite « réfléchir aux transformations nécessaires dans l'ordre politique, économique et social pour répondre aux défis du monde moderne et à la crise des sociétés européennes » ²⁹. A l'origine, ce courant de pensée est caractérisé par une certaine hostilité au libéralisme, le rejet de l'homogénéisation culturelle à l'échelle européenne et internationale et dénonce l'égalitarisme, l'amenant à valoriser la « différence » ³⁰. A la fin des années soixante-dix, les chemins du GRECE et du Club de l'Horloge divergent. Le premier souhaite rester en dehors de l'action politique *stricto sensu* ; au niveau métapolitique. Au contraire, le Club de l'Horloge et certaines de ses personnalités souhaitent être des acteurs dans l'action politique à droite. Il s'agit de faire du Club de l'Horloge un lieu de rencontres, un « creuset idéologique et un terrain de reconversion entre des membres de la droite parlementaire en quête de démarcation avec la doctrine giscardienne ou gaulliste et des proches de l'extrême droite » ³¹. Les responsables du GRECE reprochent par ailleurs au Club de l'Horloge sa conversion au libéralisme thatcherien. Plusieurs personnalités du Club de l'Horloge rejoignent alors le FN, souvent après un détour par le RPR ou le parti républicain : Jean-Yves Le Gallou, l'ancien directeur de cabinet du secrétaire général du RPR Yvon Blot, ou encore Bruno Mégret, candidat de la droite parlementaire dans la deuxième circonscription des Yvelines à l'élection législative de 1981.

Cette nouvelle strate sera importante dans la structuration et dans la légitimation du Front national. Les « horlogistes » accroîtront l'armature idéologique et doctrinale du FN. Jean-Yves Le Gallou, en particulier, introduira le concept de *préférence nationale* ³², longuement développé dans un ouvrage, qui sera au cœur de plusieurs campagnes. Bruno Mégret et Jean-Yves Le Gallou seront aussi à l'origine de la création du Conseil scientifique du FN, en décembre 1988, qui rassemblera une trentaine de membres ³³.

Deux élections importantes interviennent en 1986 : les élections législatives et le nouveau scrutin régional, suite à l'introduction du fait régional en France. En termes de contrainte institutionnelle, les deux scrutins sont favorables au FN dans la mesure où ils se tiennent au scrutin proportionnel, fait exceptionnel au plan législatif sous les institutions de la V^e République. Le Front national confirme son entrée dans la cour des grands aux deux scrutins. Le FN recueille plus de 2 700 000 voix (9,65%) et surtout trente-cinq sièges à l'Assemblée nationale. A l'échelle régionale, le score est tout

²⁸ <http://www.clubdelhorloge.fr/> (consultation, le 12 août 2011).

²⁹ Cité par Ph. BEZES, « Un jeu redistribué sous la cinquième République : nouvelles formes et nouveaux acteurs de la réforme de l'Etat. Publiciser et politiser la question administrative : généalogie de la réforme néo-libérale de l'Etat dans les années 1970 », *Revue française d'administration publique*, 120, 2006/4, p. 27.

³⁰ P. IGNAZI, *Extreme Right Parties in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 34.

³¹ Ph. BEZES, « Un jeu redistribué sous la cinquième République... », *op. cit.*, p. 35.

³² J.-Y. LE GALLOU, *La préférence nationale*, Paris, Albin Michel, 1985.

³³ A. DÉZÉ, « Le Front national comme « entreprise doctrinale » », in F. HAEGEL (éd.), *Partis et systèmes partisans en France*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2007, p. 269-270.

aussi important et l'organisation frontiste réussit même à négocier un accord avec le RPR et l'UDF dans plusieurs régions, accédant pour la première fois à des responsabilités exécutives. Le FN décroche deux vice-présidences dans la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et une en Haute-Normandie, en Picardie et en Languedoc-Roussillon. Cette avancée électorale et politique semble marquer une inflexion centripète dans le chef du FN. Au lendemain des élections législatives, le ton est d'ailleurs régulièrement responsable. « Je déplore qu'on nous ait rangés d'emblée dans l'opposition. Quand on est dans l'opposition, on exprime son point de vue contre le gouvernement. Mais cette opposition ne sera pas systématique. Chaque fois qu'un texte sera conforme à notre programme, nous le voterons. Sinon, nous chercherons à l'amender », déclare Le Pen en avril ³⁴. On note alors une oscillation récurrente dans l'attitude du FN et de Le Pen entre l'intégration souhaitée dans le « camp de la droite » et une posture anti-système et populiste.

Un nouveau socle électoral est atteint lors des élections présidentielles de 1988 avec une avancée notable de Jean-Marie Le Pen au premier tour des élections présidentielles. Celui-ci décroche près de 4 400 000 voix, 14,38% des suffrages exprimés, alors même que Jacques Chirac et Raymond Barre ne parviennent pas à franchir la barre des 20%. Sans véritable enjeu pour le deuxième tour, tant la victoire de François Mitterrand semble assurée, Le Pen appelle à choisir le « mal » contre le « pire » : « Ceux pour qui le plus important, et c'est vrai que c'est ce qui compte, c'est d'éviter Mitterrand et le socialisme, ceux-là voteront pour le candidat résiduel sans donner à leur geste d'autre signification que d'éviter le pire » ³⁵. Au deuxième tour, deux tiers des électeurs lepenistes auraient opté pour Jacques Chirac pour un peu de moins de 20% en faveur de François Mitterrand ; le reste se répartissant entre votes blancs et nuls, et abstentions. Pour le scrutin législatif, l'extrême droite est confrontée à un changement de la contrainte institutionnelle. Le gouvernement Chirac a supprimé le mode de scrutin proportionnel et réintroduit un système électoral uninominal à deux tours. Certes Elizabeth Carter considère qu'il n'y a pas une relation établie entre le mode de scrutin et la performance électorale de l'extrême droite ³⁶. Mais l'analyse porte sur la distribution en voix. Examiné à l'aune de la distribution en sièges, le tableau est différent. En effet, le scrutin uninominal à deux tours est très difficile à gérer pour le Front national. C'est un mode de scrutin qui se prête mal à l'élection de parlementaires de partis anti-système ou en périphérie du système, face à une forme de vote utile pour des formations plus centripètes, susceptibles d'exercer les responsabilités. Par ailleurs, la dynamique des deux tours ramène à la question de possibles alliances, fondées sur un principe de désistement. Sous cet angle, une double question se pose avec récurrence au FN : souhaite-t-il intégrer de telles dynamiques et en est-il capable ? Cette problématique renvoie d'ailleurs à son statut. Ainsi pour Annie Laurent, il est possible de définir un *petit parti* dans ce contexte : « On dira d'un parti qu'il est petit s'il n'est pas capable, à la veille d'un scrutin, de réaliser

³⁴ Cité par G. BIRENBAUM, « Les stratégies du Front national : mars 1986-mai 1987 », *Vingtième siècle*, 16, octobre-décembre 1987, p. 8.

³⁵ *Le Monde*, 3 mai 1988.

³⁶ E. L. CARTER, « Proportional Representation and the Fortunes of Right-Wing Extremist Parties », *West European Politics*, 25/3, 2002, p. 135.

des accords électoraux avec d'autres partenaires. Ces accords s'expriment par leur capacité soit à négocier des candidatures ou des listes d'union, soit à obtenir le retrait en certains lieux d'autres concurrents »³⁷. Mais elle nuance son critère en ôtant de la définition les formations prêtes à la démarche d'alliance mais qui ne trouveraient pas de partenaire en citant explicitement l'exemple du Front national en France. En 1988, Le Pen ne peut négocier un accord national face au refus du RPR et de l'UDF. Néanmoins, dans le sud de la France, certains arrangements sont réalisés. Dans les Bouches-du-Rhône, Jean-Claude Gaudin et Jean-Marie Le Pen conviennent qu'au deuxième tour, le RPR-UDF représenterait la droite dans huit des circonscriptions et le FN, dans huit autres. Des accords du même type sont conclus dans le Vaucluse et dans le Gard. La dynamique a d'ailleurs une portée nationale dès lors que le Front national ne participe qu'à trois triangulaires. Au final pourtant, l'opération se révèle asymétrique en termes de résultats politiques. Elle aide à l'élection de parlementaires de l'UDF ou du RPR. En revanche, aucun candidat frontiste ne l'emporte dans les Bouches-du-Rhône. Seule Yann Piat se fait élire dans la 3^e circonscription du Var.

Après le scrutin présidentiel et législatif de 1988, le Front national maintient sa consolidation électorale jusqu'au scrutin régional de 1998. En revanche, politiquement, cette décennie – 1988-1998 – peut être divisée en deux temps. Une pertinence assez faible, pour reprendre les termes de Sartori³⁸, jusqu'aux scrutins de 1995. Par la suite au contraire, une élévation de sa relevance eu égard à la nouvelle configuration politique.

Ancrage électoral, développement organisationnel et impact limité

De 1988 au scrutin municipal de 1995, le Front national maintient à un niveau élevé ses capacités électorales. Aux élections régionales de 1992, au scrutin législatif de 1993, à l'élection européenne de 1994 et au scrutin présidentiel de 1995, le Front national et Jean-Marie Le Pen enlèvent de 12 à 15% des voix. Mais d'un point de vue politique, l'organisation frontiste est confrontée à une double difficulté dans la traduction politique de ces résultats. La première a trait à la traduction en sièges, un des quatre indicateurs pour définir la pertinence des partis selon Sartori. Le FN n'enlève des sièges que dans les élections à scrutin proportionnel ou avec une dimension proportionnelle : au Parlement européen, dans les municipalités et dans les Conseils régionaux. En revanche, l'Assemblée nationale reste inaccessible pour le FN confronté au scrutin uninominal et à la logique d'alliance refusée par le RPR et l'UDF. Il est vrai que la droite parlementaire peut d'autant plus aisément ignorer le FN qu'elle n'a pas d'adversaire en 1992 et 1993. Le deuxième septennat de Mitterrand est un calvaire pour la gauche. Le parti socialiste s'est entredéchiré au congrès de Rennes en 1990 et le PCF, ébranlé dans les années quatre-vingt-dix, est sans voix après l'effondrement des démocraties populaires en 1989 et de l'URSS en 1991. 1992 et 1993 sont des triomphes pour la droite parlementaire qui domine l'Assemblée nationale

³⁷ A. LAURENT, « Définir les petits partis : le regard de l'électoraliste », in A. LAURENT, B. VILLALBA (éd.), *Les petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 25.

³⁸ G. SARTORI, *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011.

et les Conseils régionaux. Au scrutin présidentiel de 1995, malgré l'âpre duel entre Chirac et Balladur, le deuxième tour est presque une formalité pour Chirac. Le Front national peut donc être superbement ignoré.

Dans les rangs frontistes, Bruno Mégret peut certes annoncer « les dix années de conquête du pouvoir »³⁹ après vingt ans de progression électorale, l'équation est complexe. Il faut exister entre les élections, ce qui n'est pas nécessairement tâche aisée. Tel est un des sens des provocations occasionnelles de Jean-Marie Le Pen. Il distille épisodiquement la phrase ou le jeu de mots qui, suivant les secteurs sociaux, attire l'attention, scandalise ou soude « les militants autour d'une culture qui imprègne l'extrême droite française dans la seconde moitié du xx^e siècle » autour du triptyque identité nationale, justification de la violence, mémoire de la seconde guerre⁴⁰. A intervalles réguliers, ces sorties sont certes vivement condamnées mais replacent un temps le FN ou Le Pen au centre du débat. En septembre 1987, Le Pen relativise ainsi les chambres à gaz en se refusant néanmoins à une approche négationniste : « Je ne dis pas que les chambres à gaz n'ont pas existé. Je n'ai pas pu moi-même en voir. Je n'ai pas étudié spécialement la question. Mais je crois que c'est un point de détail de l'histoire de la deuxième guerre mondiale ». Le 2 septembre 1988, en écho aux propos de Michel Durafour, ministre d'ouverture du gouvernement Rocard, Le Pen déclare : « Monsieur Durafour (...) a déclaré : « Nous devons nous allier aux élections municipales, y compris avec le parti communiste car le parti communiste lui perd des forces. Tandis que l'extrême droite ne cesse d'en gagner ». Monsieur Durafour crématore, merci de cet aveu ». Le 30 août 1996, il déclare : « Je crois à l'inégalité des races. Oui, bien sûr. C'est évident, toute l'histoire le démontre. Elles n'ont pas la même capacité, ni le même niveau d'évolution historique ». Ou encore, le 25 avril 2003 : « Le jour où nous aurons en France, non plus 5 millions mais 25 millions de musulmans, ce sont eux qui commanderont. (...) Et les Français raseront les murs, descendront des trottoirs en baissant les yeux. Quand ils ne le font pas, on leur dit « Qu'est-ce que tu as à me regarder comme ça, tu cherches la bagarre ? ». Et vous n'avez plus qu'à filer, sinon vous prenez une trempe »⁴¹. Ce dernier propos lui vaudra une amende de 10 000 euros pour incitation à la haine raciale⁴².

Pour pérenniser et accroître ses succès électoraux, et accroître son influence politique, le FN va développer sa structure et tenter de se donner la « dimension d'un « mouvement social », entendu comme « entreprise collective visant à promouvoir ou à empêcher un changement social, culturel ou politique, au besoin par d'autres moyens que les élections ou la représentation politique »⁴³. Le nombre d'adhérents croît jusqu'à 40 à 45 000 avant la rupture de l'hiver 1998-1999⁴⁴. En parallèle, le FN essaie de s'introduire dans certains milieux sociaux et de créer une capillarité entre le

³⁹ P. PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen...*, op. cit., p. 75.

⁴⁰ M. BERNARD, « Le Pen, un provocateur (1984-2002) », *Vingtième siècle*, 93, 2007, p. 37.

⁴¹ *Le Monde*, 25 avril 2003.

⁴² *Ibid.*, 24 février 2005.

⁴³ B. KLANDERMANS, N. MAYER, « Militer à l'extrême droite », in P. PERRINEAU, *Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, Paris, l'Aube, 2001, p. 147.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 155.

parti et des organisations périphériques. Beaucoup ont néanmoins une activité limitée. Le FN tente aussi de créer des organisations concurrentes des organisations syndicales classiques, pourtant déjà nombreuses en France. « Si comme je le pense, le Front national de la police obtient des succès syndicaux, pourquoi n’y aurait-il pas un front national des métallurgistes, des agriculteurs, des pêcheurs des employés de banque, de la fonction publique », annonce Le Pen en décembre 1995 ⁴⁵. Mais sa pénétration sociale demeurera marginale faute de présence et d’emprise dans les entreprises.

Tableau 1. Organisations périphériques du Front national ⁴⁶

Cercle national chasse pêche environnement
Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française
Génération Le Pen
France Ecologie environnement
sos enfants d'Irak
Front anti-chômage
Cercle national de la banque
Cercle national des Français juifs
Fédération nationale Entreprise moderne et Liberté
Cercle national de défense des handicapés
Cercle national des rapatriés
Association pour la suppression de l'impôt sur le revenu et la réforme fiscale
Cercle des Français résidant à l'étranger
Cercle national des combattants
Coordination syndicale des professionnels de santé
Cercle national des femmes d'Europe
Cercle national des préretraités et retraités
Cercle national des taxis
Ligue pour la vie
Rassemblement national des Corses

Comment comprendre ce volontarisme social ? Principalement à la lumière d’un phénomène marquant dans sa sociologie électorale : sa progression dans les milieux populaires salariés. Le Front national s’impose petit à petit comme le premier « parti ouvrier ». Une forme de *prolétarisation* ⁴⁷ de son électorat, observable dès 1988, se confirme au fil du temps, dans la France de l’*anomie urbaine* ⁴⁸. Au premier tour de l’élection présidentielle de 1995, Le Pen capte 30% du vote ouvrier. Il est

⁴⁵ *Le Monde*, 28 décembre 1995.

⁴⁶ G. IVALDI, « Les formations d’extrême droite : Front national et Mouvement national républicain », in P. BRÉCHON (dir.), *Les partis politiques français*, Paris, La Documentation française, p. 30.

⁴⁷ P. PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen...*, op. cit., p. 107.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 129.

vrai que le « monde » ouvrier a évolué. Il est en régression socio-démographique. Alors que ses effectifs s'élevaient à 8 207 000 ouvriers et contremaîtres au début des années soixante-dix (37% de la population active), ils déclinent progressivement mais continuellement pour se fixer à 7 634 000 (29% de la population active) près de trente ans plus tard ⁴⁹. Son aura politico-sociale s'est complètement étioyée. Les figures mythiques du métallurgiste, du cheminot, du sidérurgiste ou du mineur sont aux oubliettes. La condition de la classe ouvrière s'est érodée. La réduction de la taille des entreprises a le plus souvent conduit à un affadissement des protections sociales des ouvriers et des « garanties attachées à l'emploi par la sortie des conventions collectives » ⁵⁰. Par ailleurs, nombre d'ouvriers vivent, dans ces petites structures, une communauté de destin avec l'employeur souvent confronté à une concurrence féroce.

Cette évolution dans l'électorat lepeniste a été interprétée différemment par deux analystes réputés du Front national. En 1997, Pascal Perrineau évoquait l'avènement du gaucholepenisme ⁵¹ : « De milieu populaire, ne se sentant pas appartenir à la droite, ils partagent nombre de valeurs et d'attitudes avec les électeurs de gauche mais semblent se fixer sur le FN à partir des thèmes de rejet de la classe politique, de la xénophobie, de la déception sociale et de l'hostilité à la construction européenne » ⁵². Cette approche a été nuancée et amendée. Analysant les mouvements de voix entre 1993 et 1997, Swyngedouw, Boy et Mayer épinglent ainsi l'absence « d'affinité marquée entre l'électorat du FN et celui de la gauche » alors qu'elle existe avec l'électorat UDF et RPR. « Autant d'éléments qui incitent à relativiser, au moins, pour la période considérée, l'incidence du gaucholepenisme » ⁵³. Mayer préférera d'ailleurs évoquer l'avènement de l'ouvriéro-lepenisme : « Le terme d'« ouvriéro-lepenisme » nous semble plus adapté que celui de « gaucholepenisme » utilisé pour décrire ce phénomène, parce que des électeurs du FN viennent en majorité du monde ouvrier et qu'ils ne sont pas, ou plus « de gauche » » ⁵⁴. Outre les mutations socio-politiques évoquées du monde ouvrier, cette pénétration de l'électorat ouvrier est souvent attribuée à deux éléments : une propension plus forte des milieux ouvriers à une posture sécuritaire et ethnocentrique, et l'expression d'un vote réceptacle de « protestation sociale ». La focalisation sur les thématiques de la sécurité et, plus encore, de l'immigration distingue de fait l'organisation frontiste des autres organisations politiques (voir tableau 2). Pour le scrutin présidentiel de 2002, Mayer et Roux ont par exemple montré que les intentions de vote pour Jean-Marie Le Pen ou Bruno Mégret passent de 1% à 8% et 43% selon que le niveau d'ethnocentrisme de la personne interrogée est faible, moyen ou élevé, « culminant à 65% chez celles

⁴⁹ J. CAPDEVIELLE, « Les opinions et les comportements politiques des ouvriers : une évolution inévitable ? Irréversible ? », *Cahiers du CEVIPOF*, janvier 1999, p. 78.

⁵⁰ J. COMMAILLE, *Les nouveaux enjeux de la question sociale*, Paris, Hachette, 1997, p. 24.

⁵¹ P. PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen...*, *op. cit.*, p. 84.

⁵² *Ibid.*, p. 218.

⁵³ M. SWYNGEDOUW, D. BOY, N. MAYER, « Mesures de la volatilité électorale en France (1993-1997) », *Revue française de science politique*, 50/3, juin 2000, p. 497.

⁵⁴ N. MAYER, *Ces Français qui votent FN*, Paris, Flammarion, 1999, p. 96-97.

qui obtiennent le score maximal de l'échelle »⁵⁵. Jérôme Fourquet a pu valider, tout en la nuanciant, cette posture sécuritaire plus manifeste du monde ouvrier. Il épingle aussi un point central : l'opposition forte à la mondialisation, à l'intégration européenne et corrélativement un certain raccrochement à la nation⁵⁶. Le discours du Front national s'articule avec force à ces éléments tout comme il se veut gardien des traditions ; de la « glorieuse histoire de France » mais aussi, de façon manifeste ou latente, des traditions chrétiennes, dont le défilé de Jeanne d'Arc le 1^{er} mai chaque année est l'illustration la plus marquante. Aux yeux d'Erwan Lecœur, ces « réminiscences religieuses » occupent une place centrale dans l'imaginaire et les succès du Front national⁵⁷.

Tableau 2. Les motivations des électeurs : 1984-1997⁵⁸

Année	Sécurité				Immigrés				Chômage				Inégalités sociales			
	84	88	93	97	84	88	93	97	84	88	93	97	84	88	93	97
PC	9	19	29	28	2	12	16	15	37	59	77	85	33	50	52	46
PS	8	21	24	29	3	13	19	15	27	43	71	83	24	43	40	47
UMP	14	38	37	43	3	19	33	22	20	41	67	72	7	18	23	21
FN	30	55	57	66	26	59	72	72	14	41	64	75	10	18	26	25
Total	15	31	34	35	6	22	31	22	24	45	68	75	16	31	32	35

Force électorale et pouvoir de chantage

« Un parti se qualifie pour la pertinence quand son existence ou son apparition affecte la tactique de compétition partisane et en particulier quand elle altère la direction de la compétition en déterminant, dans les partis orientés vers le gouvernement, un passage de la compétition centripète à la compétition centrifuge vers la gauche, vers la droite, ou dans les deux directions à la fois. En résumé, nous pouvons écarter les partis qui n'ont ni *potentiel de coalition*, ni *potentiel de chantage* »⁵⁹, écrit Sartori dans son ouvrage classique sur les systèmes de partis. Du scrutin municipal de 1995 aux élections régionales de 1998, le FN augmente manifestement son *potentiel de chantage* et même de *coalition*. Aux élections municipales de 1995, le Front national réalise une importante performance : il décroche pas moins de 1 249 conseillers municipaux⁶⁰. Mais, plus important encore, le Front national décroche trois mairies

⁵⁵ N. MAYER, G. ROUX, « Des votes xénophobes ? », in B. CAUTRÈS, N. MAYER (éd.), *Le nouveau désordre électoral, Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2004, p. 113.

⁵⁶ J. FOURQUET, *Les ouvriers français. Valeurs, opinions et attentes*, Note de la Fondation Jean Jaurès, 26 novembre 2009, p. 6.

⁵⁷ E. LECŒUR, *Un néo-populisme à la française...*, *op. cit.*, p. 221.

⁵⁸ M.A. SCHAIN, « L'impact du Front national sur le système politique français », in P. PERRINEAU, *Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, Paris, l'Aube, 2001, p. 290.

⁵⁹ G. SARTORI, *Partis et systèmes de partis*, *op. cit.*, p. 184.

⁶⁰ G. IVALDI, « Les formations d'extrême droite : Front national et Mouvement national républicain », *op. cit.*, p. 17.

significatives : à Marignane (Daniel Simonpieri), à Orange (Jacques Bompard), et, surtout, à Toulon (Jean-Marie Le Chevalier), ville de plus de 100 000 habitants, au détriment tantôt de la gauche, tantôt de la droite. Le tableau est complété deux ans plus tard par l'élection de l'épouse de Bruno Mégret à la mairie de Vitrolles. Comme le souligne alors Jérôme Jaffré, ces élections municipales sont un tournant : « Sans que l'on y ait pris bien garde, le Front national a cette année profondément changé de nature. Il se passe en France une évolution à l'italienne, où le mouvement d'extrême droite, le MSI, longtemps confiné aux petits rôles, est devenu un prétendant majeur à l'exercice du pouvoir »⁶¹. Le Front national n'est plus simplement une forme de thermomètre politique et social mais s'impose comme un acteur avec lequel il faut désormais compter dans une compétition pour le pouvoir à certains échelons ou dans une compétition pour gagner les élections. Ce potentiel de chantage s'exprimera pleinement lors des élections législatives de 1997.

Convoqué par dissolution anticipée prononcée par Jacques Chirac, le scrutin législatif de 1997 doit donner un nouveau souffle à la majorité. Il n'en est rien. Le souffle vient plutôt de la gauche et du Front national. Le FN réalise une performance du niveau de Le Pen aux présidentielles, « indice supplémentaire de l'enracinement graduel du parti frontiste et un gage de sa durée au-delà de « l'ombre portée » par son leader »⁶². Compte tenu de son score, le FN est, au soir du premier tour, en mesure de présenter 133 candidats pour le deuxième tour. Sans accord avec la droite parlementaire, Le Pen impose une ligne dure et maintient 132 candidats frontistes au deuxième tour. Confronté à une dynamique du vote utile dans les triangulaires, le FN ne joue certes pas un « rôle décisif dans la défaite de la droite classique »⁶³. Mais plusieurs parlementaires sortants battus auraient sans doute eu plus de chances d'être réélus sans la présence d'une candidature FN. Le pouvoir de chantage électoral s'est donc sensiblement accru. Même si le FN commence à stagner voire même à régresser dans le cœur des villes et du monde urbain, il s'étend vers le « rurbain », dans une dynamique de diffusion de la crise urbaine et sociale⁶⁴.

Au scrutin régional de 1998, le pouvoir de chantage s'étend à la dimension exécutive. A la veille du scrutin régional, Jean-Marie Le Pen rappelle l'importance d'être dans le jeu : « Nous ne demandons pas une alliance, nous demandons à être respectés »⁶⁵. Les résultats du premier tour le lui permettent. Le Front national est en situation pivotale ou de *king maker* dans plusieurs régions. A Paris, RPR et UDF se refusent à toute forme d'accord. Mais dans cinq régions – Rhône-Alpes, Picardie, Bourgogne, Languedoc-Roussillon et Centre –, les consignes nationales sont outrepassées et mettent en porte-à-faux le président de la République et les états-

⁶¹ *Le Monde*, 17 juin 1995.

⁶² N. MAYER, « Du vote lepéniste au vote frontiste », *Revue française de science politique*, 3-4, 1997, p. 447.

⁶³ P. PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen*, op. cit., p. 10.

⁶⁴ P. PERRINEAU, « La lente ascension électorale du Front national », in P. PERRINEAU, C. YSMAL (éd.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 257.

⁶⁵ *Le Monde*, 8-9 mars 1998.

majors de partis. Les présidents de régions y sont élus grâce à l'appoint des conseillers régionaux du FN.

En l'espace d'un an, le Front national a su faire la démonstration qu'il pouvait influencer sur le résultat d'une élection de premier ordre et sur la nature des exécutifs qui se mettent en place à une échelle infranationale. D'une certaine manière, il s'est retrouvé au centre du jeu politique dans les deux circonstances. Paradoxalement pourtant, on peut aussi analyser cette évolution sous un autre angle. En 1997, le Front national est sorti bredouille en sièges du scrutin législatif et son appui à l'élection de président de droite dans cinq régions ne lui a rapporté que des miettes. Le FN ne décroche aucune vice-présidence, aucun poste dans un exécutif régional. Sa force électorale et politique révèle aussi une grande fragilité.

Est-ce cette dualité qui occasionne le *schisme* qu'il va connaître ? Toujours est-il que se cristallise un conflit interne qui couve au Front national au terme de cette séquence électorale et politique. Dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, les relations entre *lepenistes* et *mégretistes* se durcissent tout comme les rapports entre Jean-Marie Le Pen, président, et Bruno Mégret, délégué général. La problématique de la future tête de liste aux élections européennes rend public le conflit. Suite à une rixe durant la campagne législative de 1997, Jean-Marie Le Pen avait été condamné à un an d'inéligibilité, lui interdisant d'être candidat en 1999. Bruno Mégret fait alors valoir sa préséance comme numéro deux du parti. Mais Le Pen n'en veut pas. En août 1998, à l'Université d'été de Toulon, il rappelle ses prérogatives : « Au Front national, c'est le président qui établit la liste aux européennes qui la conduit en général, il n'y a pas de raison pour que cela change » et affirme que le Front national est sa « chose » : « Le Front national a été fondé par Jean-Marie Le Pen, conduit par lui pendant vingt-cinq ans. (...) Il n'y a pas de raisons pour que cela s'arrête »⁶⁶. Si ce n'est pas Jean-Marie, ce sera son épouse, Jany, qui tirera la liste. Pour Mégret et ses proches, qui voient désormais Le Pen comme un obstacle, la coupe est pleine. La perspective que Mégret succède rapidement à Le Pen – il a alors soixante-douze ans – s'éloigne. Ils assument la rupture en exigeant, début décembre, la tenue d'un congrès pour désigner la tête de liste. Le FN « unitaire » a vécu. Il se scinde sur une base « transversale » : « du côté lepeniste, la majorité du bureau national, fidèle au chef, et la plupart des militants de base ; du côté mégretiste, une majorité de cadres intermédiaires et des élus locaux »⁶⁷.

⁶⁶ *Ibid.*, 29 août 1998.

⁶⁷ E. LECŒUR, *Un néo-populisme à la française...*, *op. cit.*, p. 122.

Tableau 3. Répartition entre lepenistes et mégretistes ⁶⁸

	<i>Les soutiens de Mégret</i>	<i>Les soutiens de Le Pen</i>
Secrétaires départementaux	58	38
Conseillers régionaux	139	134
Députés européens	3	9
Conseillers généraux	3	5
Maires	2	2
Membres élus du Comité central	46	54
Membres nommés	5	15

Cette scission, certes pas la première, mais de très loin la plus importante a plusieurs sources. La première est stratégique. Pour une série de cadres, l'horizon d'une opposition perpétuelle est difficile à vivre. Il s'agit de s'imposer comme un partenaire acceptable à la droite parlementaire, fût-ce au niveau municipal, départemental ou régional. Or la personne même de Jean-Marie Le Pen semble en soi un obstacle à la réalisation de cet objectif. Certaines voix à l'UMP, nouvellement créée, ou à l'UDF le laissent entendre. La séparation serait donc fondée sur la légitimité de l'action et du développement. Dans le chef de Jean-Marie Le Pen, il s'agit de perpétuer une légitimité charismatique, fondée sur la légitimité traditionnelle, « l'éternel hier » selon les termes de Max Weber. *A contrario*, les proches de Mégret s'appuieraient sur une légitimité de type légal-rationnel, par exemple pour le choix du leader ⁶⁹. Pour autant, le conflit n'oppose pas les modérés aux radicaux du Front national. Le Pen raillera même « une minorité extrémiste et activiste » à l'origine d'un putsch ⁷⁰. De fait, l'organisation mise en place par Mégret et Jean-Yves Le Gallou accueille plusieurs des groupuscules les plus durs de l'extrême droite française. Bien évidemment, le conflit est aussi une guerre de personnes. Brunot Mégret a pris beaucoup d'importance dans le FN, se vit et se voit comme le dauphin à bref délai, ce qui ne pouvait qu'exaspérer Jean-Marie Le Pen, qui considère la perspective de sa succession comme lointaine. Pendant plusieurs mois, Bruno Mégret tentera juridiquement de récupérer le label « Front national ». En vain. La justice donne gain de cause à Jean-Marie Le Pen. Bruno Mégret nomme son parti le Mouvement national républicain (MNR).

Un parti et un président essouffés : 1999-2010

Entre les deux organisations d'extrême droite, la compétition est sévère lors des élections européennes de juin 1999. Pour le FN et le MNR, il s'agit de conquérir le statut de parti de la droite radicale le plus légitime, le plus crédible. Les élections européennes sont un désaveu pour Mégret et son mouvement. Non seulement, le Mouvement national républicain est devancé par le Front national mais il n'atteint pas le seuil de 5% lui permettant d'avoir accès à la représentation au Parlement européen. Pour le MNR, cet échec initial traduit les affres d'un enfant mort-né malgré

⁶⁸ *Le Monde*, 24-25 janvier 1999.

⁶⁹ P. BRÉCHON, *Les partis politiques*, Paris, Clef-Montchrestien, 1999, p. 46.

⁷⁰ *Libération*, 7 décembre 1998.

les tentatives de Bruno Mégret pour lancer une nouvelle dynamique. Les élections présidentielles de 2002 confirment l'échec initial et conduisent à la déliquescence du MNR. Mégret est abandonné par les cadres qui l'avaient suivi : Marie-Caroline Le Pen, Philippe Olivier, Pierre Vial, Franck Timmermans, Hubert Fayard, Philippe Adam, Daniel Simonpieri, Serge Martinez et, enfin, Jean-Yves Le Gallou ⁷¹.

Le scrutin européen de 1999 n'est néanmoins qu'une victoire à Pyrrhus pour le Front national. Il a su éviter le *sorpasso* et fait la démonstration du caractère « incontournable » de Jean-Marie Le Pen dans les performances du Front national. Mais pour un des rares scrutins où l'organisation frontiste est capable de décrocher des élus, le résultat est pitoyable. Plus encore, la scission a traumatisé le parti qui a subi une sévère saignée de son potentiel militant. Le FN n'aurait conservé que 20 000 des 40 à 45 000 membres qu'il avait en 1998. Pour sa part, le MNR n'aurait, au mieux, rallié que 10 000 membres.

Vidé d'une partie importante de sa substance militante et d'un très grand nombre de ses cadres, le Front national semble voué à vivoter électoralement et politiquement sous la direction d'un septuagénaire qui n'envisage pas de partir. De fait, le FN se présente comme un parti essoufflé intellectuellement, politiquement et sans grande capacité pour lancer un mouvement social. Paradoxalement pourtant, c'est durant cette période que Le Pen accomplit son fait de gloire le plus commenté dans l'histoire du Front national. Le 21 avril 2002, il parvient à se qualifier pour le second tour à la septième élection présidentielle de la v^e République. Avec 16,86% des suffrages, il devance le Premier ministre socialiste sortant, Lionel Jospin (16,18%). Cette élection restera indubitablement dans les annales. Jamais, un président sortant n'avait obtenu un si mauvais score au premier tour. Jamais, le premier candidat de la gauche n'avait atteint un tel résultat plancher. Le Pen pavoise. Le président du FN décroche un résultat historique. Son ennemi, Bruno Mégret, n'a recueilli que 2,34% et appelle même à voter pour lui au second tour. Ce résultat sonne pourtant un peu comme le chant du cygne. Car, paradoxalement toujours, le deuxième tour du scrutin dévoile plus que jamais le plafond du Front national. Le 5 mai 2002, Jean-Marie Le Pen décroche, en pourcentage, son score du premier tour cumulé à celui de Bruno Mégret. Le Pen et le Front national n'ont pas réussi à faire *bouger les lignes électorales*. Certes, Le Pen était opposé au candidat de la droite parlementaire. Mais il s'est révélé incapable de capter de manière significative une partie de l'électorat de gauche, de Chasse, pêche, nature et tradition voire même de Démocratie libérale.

Le Front national ne tire d'ailleurs aucun profit du résultat de Le Pen au premier tour lors des élections législatives qui suivent quelques semaines plus tard. Au contraire, le FN est très en deçà de sa performance de 1997 et ne peut présenter que trente-six candidats au deuxième tour. Son pouvoir de chantage est incomparablement plus bas qu'en 1997, même si Le Pen a (peut-être) montré que le premier tour de l'élection présidentielle ne pouvait devenir une élection proportionnelle interne pour la droite parlementaire et pour la gauche. Cette érosion de l'influence électorale et politique est corroborée aux élections régionales de 2004, pour lesquelles la contrainte

⁷¹ G. IVALDI, « Les formations d'extrême droite : Front national et Mouvement national républicain », *op. cit.*, p. 24.

institutionnelle a été modifiée. Dans la philosophie du scrutin municipal et pour éviter le chantage de l'extrême droite, l'UMP a introduit une prime majoritaire de 25% des sièges pour la liste en tête au deuxième tour. La faillite de l'UMP et la percée socialiste rendent le dispositif inutile en tout état de cause. Le Front national conserve un socle électoral mais est de moins en moins dans le jeu politique et médiatique. Son concours à la défaite du « oui » au référendum sur le traité constitutionnel européen de 2005 est minoré. Pourtant, Jean-Marie Le Pen s'accroche à la présidence malgré des tensions internes. Un des pères fondateurs du FN, Jacques Bompard, par ailleurs maire d'Orange, quitte le parti en décembre 2005. Dernière députée nationale élue, Marie-Françoise Stirbois est aussi suspendue du parti peu de temps avant son décès.

La présidentielle de 2007 illustre et amplifie de façon inédite l'épuisement d'une dynamique. A cette occasion, on assiste à un véritable mouvement de « défidélisation » de l'électorat frontiste ⁷² alors même que dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, c'était la fidélisation qui avait frappé les imaginations. Au premier tour, seuls 40% des électeurs lepenistes de 2002 optent pour Jean-Marie Le Pen. Certes, on peut arguer que la candidature de Nicolas Sarkozy avait de quoi être attractive pour une partie notoire des électeurs frontistes. L'argument est juste et cette attractivité s'est renforcée dans le temps. Le panel 2007 du Cevipof en témoigne. Bien sûr, il importe d'opérer certaines distinctions. Ainsi Fourquet relève-t-il que l'attraction est moins manifeste dans l'électorat populaire du FN, par exemple dans le Nord et le Pas-de-Calais que dans l'électorat FN le mieux inséré socialement, notamment dans le pourtour méditerranéen ⁷³. Mais on ne saurait s'en tenir à cette explication. L'image de Jean-Marie Le Pen et du FN s'est dégradée dans l'opinion et auprès de son électorat. Le parti essuie d'ailleurs une défaite sévère aux élections législatives qui suivent l'élection de Nicolas Sarkozy. La déperdition de l'électorat frontiste est massive. Seuls 22% des électeurs lepenistes de 2002 votent pour un candidat FN à cette occasion ⁷⁴. Bref, le Front national apparaît à bout de souffle dans cette période. Gérard Grunberg qui avait pourtant soutenu le possible avènement d'un espace tripartisan ⁷⁵ suggère désormais l'avènement de deux grandes écuries présidentielles renvoyant le Front national au statut de trublion occasionnel comme parti anti-système, mais ne pesant pas véritablement sur la composition des assemblées des exécutifs ou encore sur le processus décisionnel ⁷⁶.

⁷² P. PERRINEAU, « La « défidélisation » des électeurs de Jean-Marie Le Pen », in B. CAUTRÈS, A. MUXEL (éd.), *Comment les électeurs font leur choix ? Le panel électoral français 2007*, Paris, Les Presses de SciencesPo, 2009, p. 201-220.

⁷³ J. FOURQUET, « L'érosion électorale du lepenisme », in Pascal PERRINEAU (éd.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielles et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Les presses de SciencesPo, 2008, p. 220.

⁷⁴ P. PERRINEAU, « La « défidélisation » des électeurs de Jean-Marie Le Pen », *op. cit.*, p. 213.

⁷⁵ G. GRUNBERG, E. SCHWEISGUTH, « Vers une tripartition de l'espace politique ? », in D. BOY, N. MAYER (éd.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 179-219.

⁷⁶ G. GRUNBERG, F. HAEGEL, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du ps et de l'UMP*, Paris Les Presses de Sciences Po, 2007, p. 37.

Tableau 4. Evolution de l'image de Nicolas Sarkozy auprès de l'électorat lepeniste de 2002 (en %) ⁷⁷

	Vague 1	Vague 2	Vague 3	Evolution entre 1 et 3
Nicolas Sarkozy inquiète	41 (60)	39 (61)	27 (52)	- 14 (-8)
Nicolas Sarkozy a l'étoffe d'un président de la République	71 (61)	81 (65)	85 (74)	+ 14 (+13)
Nicolas Sarkozy est honnête	56 (41)	68 (49)	80 (59)	+ 24 (+18)
Nicolas Sarkozy veut vraiment changer les choses	69 (66)	82 (66)	87 (76)	+ 18 (+10)
Nicolas Sarkozy comprend les problèmes des gens	52 (39)	66 (45)	76 (52)	+ 24 (+13)

Entre parenthèses, le résultat moyen dans le panel.

Cet affaïssement électoral et politique n'a pas été sans conséquence sur les moyens du parti. Suite à ces mauvais résultats électoraux, l'aide publique au FN s'est effondrée, passant de 4,6 millions d'euros à un million huit cent mille par an. Et le parti a les plus grandes peines du monde à rembourser ses créanciers.

Tableau 5. Evolution de la dotation publique au Front national (en euros courants) ⁷⁸

1993	4 378 236	2002	6 278 662
1994	5 548 459	2003	4 574 889
1995	5 548 459	2004	4 580 230
1996	5 427 539	2005	4 578 246
1997	5 422 085	2006	4 577 940
1998	6 271 361	2007	4 579 546
1999	6 271 817	2008	1 813 549
2000	6 277 277	2009	1 838 651
2001	6 278 709	2010	1 838 367

Une ère nouvelle ?

Pour le Front national, le début de l'année 2011 est marqué par deux événements fondamentaux. Le premier est le retrait de Jean-Marie Le Pen de la présidence du parti. Plus de trente-huit ans après son accession à la présidence, Jean-Marie Le Pen cède le témoin. Dans les normes européennes, une présidence de parti aussi longue est tout simplement *extraordinaire*. Durant quatre décennies, Jean-Marie Le Pen a présidé aux destinées d'un parti agissant dans un cadre démocratique. Il a pris part à cinq élections présidentielles et mené les campagnes de son parti à pas moins

⁷⁷ P. PERRINEAU, « La « défidélisation » des électeurs de Jean-Marie Le Pen », *op. cit.*, p. 207.

⁷⁸ Rapports annuels de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, <http://www.cnccfp.fr>, consulté le 20 août 2011.

de dix élections législatives. Pour le meilleur et pour le pire, Jean-Marie Le Pen a incarné son parti ⁷⁹, quand bien même dans les années quatre-vingt-dix, le FN a pu engranger des résultats « indépendamment » de lui. Pour le Front national, ce tournant est donc exceptionnel, même si Jean-Marie Le Pen reste président de Cotelec, parti groupusculaire « destiné à collecter tous les prêts et les dons que des sympathisants accordent au Front national » ⁸⁰. Le deuxième élément majeur à pointer est que sa succession a été disputée. Elle a mis aux prises Marine Le Pen et Bruno Gollnisch.

Ancien professeur de droit et civilisation japonaise à l'Université de Lyon III, Bruno Gollnisch a rejoint le Front national en 1983 et s'est vite imposé comme sa cheville ouvrière dans le Rhône. Fidèle à Le Pen en 1998, il succède à Bruno Mégret comme délégué général et fait office de successeur possible puis de dauphin pressenti avant la fulgurante ascension de Marine Le Pen. Proche du catholicisme traditionnel, Gollnisch symbolise l'extrême droite française historique et n'hésite pas à endosser une posture quasi négationniste. En 2004, brocardant l'historien Henri Rousso, auteur d'un rapport sur le négationnisme à l'Université de Lyon III, Bruno Gollnisch avait notamment déclaré : « Je ne remets pas en cause l'existence des camps de concentration mais, sur le nombre de morts, les historiens pourraient en discuter. Quant à l'existence des chambres à gaz, il appartient aux historiens de se déterminer » ⁸¹. Ce propos lui vaudra une condamnation à trois mois de prison avec sursis et 5 000 euros d'amende. Gollnisch sera par ailleurs suspendu pour cinq ans de ses fonctions à l'Université de Lyon III. Affaibli par le départ de Bompard et de ses proches, par le décès de Marie-Françoise Stirbois et par la prise de distance de Bernard Antony, Gollnisch faisait figure d'*outsider* dans cette compétition. Pour sa part, Marine Le Pen déboule dans le leadership politique et médiatique du Front national lors des élections présidentielles de 2002. Malgré un score faible lors de son élection au comité central au XII^e congrès à Nice de 2003, Marine Le Pen y est promue au bureau exécutif et se pose petit à petit en successeur potentiel de son père. Elle mobilisera à cette fin l'organisation « Générations Le Pen ». Parlementaire européenne depuis 2004, Marine Le Pen s'est implantée dans le Pas-de-Calais, à Hénin-Beaumont qu'elle a échoué à conquérir au scrutin municipal de 2008. Juriste, Marine Le Pen incarne bien sûr la filiation paternelle mais aussi une responsable politique *moderne*, très à l'aise dans le rapport aux médias par exemple. Seule candidate FN au deuxième tour des élections législatives de 2007, Marine Le Pen semble inatteignable pour Gollnisch. De fait, elle l'emporte aisément en décrochant 67,65% des suffrages. Comme c'est désormais possible lors d'élections des présidents de partis au suffrage universel des membres, ce scrutin a permis d'avoir une indication sérieuse sur le nombre de membres du FN : 22 403 électeurs étaient appelés à se prononcer.

L'arrivée de Marine Le Pen à la présidence du FN a coïncidé avec un « retournement » dans les performances électorales. Le Front national a rebondi aux

⁷⁹ A vingt et un ans de distance, deux ouvrages traitent d'ailleurs, plus ou moins bien au demeurant, le Front national au prisme de la figure de Jean-Marie Le Pen : A. ROLLAT, E. PLENEL, *L'effet Le Pen*, Paris, Le Monde éditions, 1984 et J. LE BROHEC, *Sociologie du phénomène Le Pen*, *op. cit.*

⁸⁰ *Le Figaro*, 10 décembre 2010.

⁸¹ *Libération*, 12 octobre 2004.

élections cantonales de mars 2011. Présentant 1 437 candidats, il a recueilli pas moins de 19,19% des voix au premier tour dans les circonscriptions où il était présent, ce qui l'a qualifié au deuxième tour dans plus de quatre cents cantons ⁸².

Marine Le Pen a quelque peu reprofilé son parti. D'abord sur le plan économique et social. L'orientation libérale voire ultra-libérale apparaît en retrait au profit d'une perspective plus solidariste, que certains n'hésitent pas à rapprocher du cheminement national-socialiste ou du programme en 25 points d'Hitler en 1920. Selon Camus, ce choix peut être perturbateur. Marine Le Pen s'est aussi partiellement écartée d'une condamnation implicite de l'immigration et d'une stigmatisation des immigrés au profit de la mise en évidence du « péril musulman » ou des problèmes afférents à l'exercice du culte musulman en France, endossant ce faisant une posture laïque pour le moins inattendue. De la sorte, certaines proclamations étatistes et laïques pèseraient sur certains courants laïques (de gauche). Politologue engagé, Bouvet juge que ce tournant rhétorique de Marine Le Pen est à même d'attirer un électorat de gauche classique : « Le risque n'est dès lors plus seulement celui d'un « gauchisme-lepenisme » tel qu'il a été théorisé il y a une quinzaine d'années par Pascal Perrineau ou même de l'« ouvriéro-lepenisme » de Nonna Mayer, il s'agit désormais d'une menace qui pèse sur le cœur de l'électorat restant de la gauche de gouvernement française : les catégories moyennes et supérieures urbaines et diplômées » ⁸³. On peut s'interroger sur cette anticipation. Certes, il existe des inquiétudes (fortes) dans les milieux laïques sur la religion musulmane et sur l'impact de l'importation du conflit israélo-palestinien dans certains segments de la société française. Mais de là à ce qu'il y ait une traduction en un vote FN, il y a de la marge. Marine Le Pen n'a somme toute dévoilé qu'une (très) légère ouverture par rapport à l'orthodoxie catholique, comme en témoigne la thématique de l'avortement, un temps épinglée. D'un côté, la présidente du FN souhaite établir les conditions d'un « choix » des femmes ; de l'autre, elle se montre favorable à la fin du remboursement de l'interruption volontaire de grossesse : « Aujourd'hui, lorsqu'une femme se rend au Planning familial, on lui propose l'avortement ou l'avortement ! Il est impératif de rétablir les conditions d'un véritable choix, ce qui passe par l'information, des aides financières aux familles et l'adoption prénatale. Je pense également qu'il faut cesser de rembourser l'avortement. Il existe suffisamment de moyens de contraception aujourd'hui. D'une manière générale, il faut promouvoir le respect de la vie dans notre société » ⁸⁴.

Il est bien sûr trop tôt pour évaluer les capacités du FN et de Marine Le Pen de rebondir. Le contexte est beaucoup plus favorable qu'en 2007 de plusieurs points de vue. Nicolas Sarkozy et la droite parlementaire n'ont plus la même aura et la même légitimité sur le dossier sécuritaire et sur les thématiques économiques et sociales. L'exceptionnelle crise économique, financière et sociale génère de l'angoisse et accentue des sentiments ethno-centristes, qui sont des moteurs du vote pour l'extrême droite. Contrairement à 2007, la « fraîcheur » et la nouveauté seront du côté du FN lors des présidentielles de 2012. Marine Le Pen aura alors 44 ans. Enfin, certaines

⁸² Voir notre autre contribution dans cet ouvrage.

⁸³ Laurent BOUVET, « Le sens du peuple », *Le Débat*, 164, 2011/2, p. 140-141.

⁸⁴ *La Croix*, 14 février 2011.

thématiques portées par le Front national sont aujourd'hui à l'agenda et l'objet de débats comme le rapport à la mondialisation, notamment la thématique de la *démondialisation*⁸⁵, portée par Arnaud Montebourg dans la primaire socialiste, voire même l'hypothèse de la sortie de la zone euro désormais débattue dans plusieurs cénacles.

Pour autant, le Front national est aussi confronté à des difficultés importantes. Les scissions, les départs ou les éloignements successifs de personnalités et de sensibilités autrefois membres ou proches ont affaibli le FN dans une triple dimension : la participation à la définition d'un profil idéologique, la dimension réticulaire du Front national dans la droite radicale française, et, peut-être surtout, la présence de cadres au niveau central et dans les fédérations. On ajoutera éventuellement une difficulté accrue en cas de candidatures issues de ces milieux. Aux régionales de 2010, neuf listes d'extrême droite se sont présentées en marge du Front national : en Alsace, dans le Centre, en Franche-Comté, en Languedoc-Roussillon, en Lorraine, en Basse-Normandie, en Haute-Normandie, en PACA et en Picardie. Et l'annonce de la candidature de Carl Lang aux présidentielles de 2012 pour le parti de la France pourrait complexifier la collecte de signatures de parrainage pour Marine Le Pen ou/et lui coûter de précieuses voix au soir du premier tour⁸⁶. S'il peut y avoir un engouement momentané pour une personnalité ou un leader, tenir dans la durée nécessite une organisation et une identité dignes de ce nom. Marine Le Pen peut certes éventuellement décrocher un score d'estime – voire plus – aux élections présidentielles, cela ne serait (sans doute) pas suffisant pour faire du FN un parti fort. A ce stade, sa fragilité est au contraire prégnante. Son nombre d'élus (conseillers municipaux, régionaux, départementaux) est très faible et le Front national n'a aucun membre à l'Assemblée nationale ou au Sénat. Sa sévère défaite aux élections législatives de 2007 a mis à mal ses finances et sa capacité à dégager un personnel politique professionnel. Sous cet angle, le résultat de l'élection législative de 2012 est plus important que celui du scrutin présidentiel. Or, l'expérience de 2002 l'atteste : une (très) bonne prestation aux présidentielles ne débouche pas nécessairement sur un score du même acabit aux législatives. Se refaire une santé aux différents scrutins sera d'autant plus difficile que le Front national est confronté à une contrainte institutionnelle défavorable : un système électoral majoritaire aux élections législatives et cantonales, un système électoral mixte à dynamique majoritaire aux élections municipales et régionales. Surtout dans les quatre configurations, un mode de scrutin à deux tours, qui pose la question de la qualification au deuxième et celle, plus déterminante, des alliances ; problème récurrent dans l'histoire du FN et, en certaines circonstances, de la droite parlementaire. Marine Le Pen escompte la transformation du FN en un parti à « vocation majoritaire » : « Si nous faisons une présidentielle très positive, l'objectif est d'organiser pour les législatives un pôle de rassemblement à vocation majoritaire »⁸⁷. Mais au-delà de la communication, la réalité est autrement plus

⁸⁵ F. LORDON, « La démondialisation et ses ennemis », *Le Monde diplomatique*, août 2011.

⁸⁶ *France Soir*, 13 septembre 2011.

⁸⁷ *L'express*, 23 mars 2011.

complexe. Paradoxalement, le très bon résultat aux élections cantonales l'a illustré. Qualifié au second tour dans plus de quatre cents circonscriptions (dont seulement cinq triangulaires), le Front national n'a pu engranger... que deux victoires : à Brignolles, à trois voix près, et à Carpentras-nord, de manière plus nette. Même dans un scrutin considéré comme moins crucial qu'une élection de premier ordre, la dynamique de rassemblement de l'électorat (de droite) ne fonctionne pas à plein pour le Front national. Certes, rien n'interdit de penser que Marine Le Pen puisse impulser une dynamique de respectabilité au FN en vue d'en faire un partenaire fréquentable pour l'UMP. Mais cette voie est problématique à l'aune d'au moins trois considérations.

- L'avantage électoral du nom pourrait se muer en désavantage politique : est-il possible de faire alliance avec « Le Pen » ?
- La composante centriste de la droite parlementaire – Nouveau Centre, parti radical voire Modem – pourrait-elle s'engager dans une voie d'alliance avec le Front national ? On objectera que d'une certaine manière la droite parlementaire a fait la démonstration dans d'autres pays qu'elle pouvait mener une politique d'alliance avec des formations populistes – Pays-Bas, Danemark, Norvège, Italie, Autriche –, mais dans ces configurations, la dynamique du système politique et électoral est proportionnelle, et l'alliance est le plus souvent postérieure aux élections.
- Enfin, toute la *coalition électorale* d'électeurs votant pour le FN pourrait-elle suivre une telle démarche ? On peut en douter.

Le FN sera donc plus probablement un parti à même dans certaines configurations politiques d'exercer un « potentiel de chantage » (très) important sur la droite parlementaire et sur le système. La question de la sortie de ce statut sera indubitablement la plus difficile à résoudre pour lui.